



HAL
open science

Strabon et les fleuves gaulois

Pierre Moret

► **To cite this version:**

Pierre Moret. Strabon et les fleuves gaulois. Fabienne Olmer; Réjane Roure. Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Montpellier, 7-11 mai 2013), Mémoires (39), Ausonius Éditions, pp.217-234, 2015, 978-2-35613-129-4. hal-01987672

HAL Id: hal-01987672

<https://hal.science/hal-01987672v1>

Submitted on 5 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Strabon et les fleuves gaulois

Pierre Moret

Même si la recherche tend, depuis une vingtaine d'années, à reconnaître dans la Géographie de Strabon une œuvre dotée d'une vraie cohérence, fruit d'un projet intellectuel personnel, et non pas la compilation servile et parfois maladroite des travaux de ses devanciers¹, il n'en demeure pas moins que cet auteur, héritier et seul rescapé du naufrage de la géographie hellénistique², ne connaissait la Gaule que par ses lectures et ne put la décrire qu'en empruntant le cadre géographique et les éléments topographiques de sa description aux auteurs – sans doute peu nombreux – qu'il jugeait en la matière les plus dignes de foi, mais qu'il n'a que très rarement nommés. L'identification de ces sources a suscité nombre de travaux au XIX^e s. et jusque vers le milieu du XX^e s., dans une démarche qui consistait pour l'essentiel à considérer séparément chaque description, chaque information livrée par Strabon, et à la traiter comme un fragment d'une œuvre perdue qui pouvait être, selon le cas, antérieure ou postérieure à César. Les raisonnements circulaires que cette méthode ne pouvait manquer d'engendrer ont fini par la discréditer³, mais l'on est parfois tombé dans l'excès inverse : à force de mettre l'accent sur la cohérence idéologique et littéraire de l'œuvre de Strabon, on se prive des moyens de rendre compte des nombreuses contradictions internes et des anachronismes patents qui font du livre IV une construction particulièrement difficile à appréhender.

Pour ne pas retomber dans les travers que je viens d'évoquer, je prendrai exemple sur une série de travaux récents⁴ qui envisagent les descriptions régionales de Strabon dans leur dynamique propre, en tenant compte à la fois de ce qui est nommé, ou décrit, et de ce qui est omis. Je tâcherai d'appliquer une méthode similaire à la Celtique toute entière, en posant deux questions. La première : d'où la Gaule est-elle vue ? Il s'agira de mettre en évidence un gradient de connaissance entre une région fréquentée et connue en détail par les sources principales de Strabon, et des cercles successifs dans lesquels la qualité de l'information se dégrade à mesure de leur éloignement. Deuxième question : quel est l'horizon historique de cette image, ou plutôt, comme nous le verrons, de ce qu'on pourrait appeler de façon plus appropriée cette anamorphose de la Gaule ?

L'analyse sera centrée sur le rôle que jouent les fleuves dans cette représentation cartographique, derrière laquelle se profile une vision particulière de l'organisation des territoires gaulois et de leur réseau de communications et d'échanges commerciaux. Dans la plupart des régions périphériques du monde connu des Grecs et des Romains, les cours d'eau ont joué un rôle important dans la perception et la structuration des territoires⁵. C'est particulièrement vrai dans le cas de la Gaule, comme le montrent deux célèbres passages du livre IV (1.1 et 1.14) où Strabon fait l'éloge de "l'accord harmonieux" des fleuves gaulois, présenté comme un facteur crucial de prospérité et de civilisation.

1. Dueck 2000 ; Dueck *et al.*, éd. 2005 ; Engels 1999.

2. Prontera 2007.

3. Cette méthode, connue sous le nom de *Quellenforschung* parce qu'elle s'est principalement développée en Allemagne à partir de la fin du XIX^e s., a trouvé en François Lasserre, éditeur du livre IV (1966), un de ses défenseurs les plus systématiques. Pour une vue d'ensemble de l'évolution des approches critiques du livre IV, on peut se reporter à Kremer 1994, 279-320.

4. Notamment Thollard 2004 ; Thollard 2009.

5. En dernier lieu, Campbell 2012.

LES FLEUVES GAULOIS, ÉLÉMENTS STRUCTURANTS D'UN SCHÉMA CARTOGRAPHIQUE

Il m'est arrivé de parler de la carte de Strabon⁶, et je le ferai encore parfois dans les lignes qui suivent, par commodité ; mais que l'on ne se méprenne pas sur cette expression : il ne s'agit pas de la restitution d'une carte conçue et réalisée pour accompagner son traité de géographie, mais de la traduction graphique des informations spatiales, souvent très détaillées, que Strabon fournit tout au long de son exposé. La précision de ces informations n'implique pas l'existence d'une carte produite par Strabon lui-même ; en revanche, elle suppose de sa part l'utilisation d'une carte ou de plusieurs cartes dues à d'autres auteurs, et ce que l'on peut ambitionner de représenter à partir du texte de Strabon n'est rien d'autre, au fond, que la synthèse de cette documentation cartographique préexistante.

Synthèse difficile, du reste, car dans sa description des provinces les plus occidentales de l'Empire, Strabon ne parvient pas à offrir une image parfaitement unifiée et cohérente des masses continentales et des cours d'eau qui les traversent. Il juxtapose des données cartographiques empruntées à divers auteurs plus anciens, sans résoudre toutes les contradictions qu'elles recelaient. Travaillant de seconde main, sans connaissance directe de ces terrains, Strabon ne se rendait manifestement pas compte que les éléments qu'il rassemblait – notamment les mesures de distances – étaient parfois incompatibles les uns avec les autres. Si son projet éditorial avait comporté, comme ceux d'Eratosthène avant lui ou de Ptolémée après lui, la réalisation d'une carte du monde connu ou de plusieurs cartes régionales, les contraintes du dessin l'auraient certainement obligé à résoudre ces contradictions. Comme l'écrivait très justement Gosselin il y a plus de deux siècles :

Pour les construire [ces cartes], il eût été forcé de se décider sur les contours et la position que devaient prendre toutes les contrées et toutes les mers ; et c'est ce qu'il n'a pas toujours fait, puisqu'après avoir présenté ou discuté l'opinion des géographes qui l'avaient précédé, il laisse quelquefois ses lecteurs dans une sorte d'incertitude sur ce qu'il pensait lui-même. Au reste, on ne peut douter qu'il n'eût des cartes devant les yeux lorsqu'il écrivait, et que, pour certains pays, il n'en eût même plusieurs qui étaient composées sur des systèmes différents ; c'est ce que nous aurons l'occasion de remarquer plus d'une fois. Et comme il lui arrive de calquer ses descriptions tantôt sur les unes, tantôt sur les autres, sans en prévenir toujours ses lecteurs, la difficulté de discerner l'opinion qu'il préférerait n'est pas la moindre de celles que nous aurons à vaincre dans la construction de sa carte⁷.

Dans plusieurs passages du livre IV (1.1, début de 1.3, 1.11, 2.1, 3.2, 5.1, etc.), les schématisations géométriques et les mentions répétées de repères spatiaux témoignant d'une vision d'ensemble en deux dimensions, trahissent incontestablement l'utilisation d'une carte ou de plusieurs cartes. Ces passages se distinguent aisément de ceux qui reposent sur la consultation de sources de nature hodologique et donc unidirectionnelle, qu'il s'agisse de périple ou d'itinéraires routiers (fin de 1.3, 1.9, 6.1). D'autre part, les descriptions de Strabon supposent une assez bonne connaissance des techniques et des conventions graphiques de la cartographie hellénistique. Le livre IV en fournit deux exemples qui concernent précisément le tracé des fleuves. Le premier, au paragraphe 5.1, a trait à la question de la projection cartographique du globe terrestre : Strabon y évoque un procédé selon lequel les lignes des méridiens sont figurées comme des droites qui convergent graduellement vers le nord, la chaîne des Pyrénées et les fleuves de la Celtique qui se jettent dans l'Océan étant en l'occurrence assimilés à des méridiens⁸. Le second passage concerne le problème de l'équivalence entre une mesure réelle, tirée d'un itinéraire fluvial, et la mesure d'un fleuve utilisée schématiquement comme grandeur de référence dans une carte à petite échelle. Il s'agit d'une observation, moins anecdotique qu'elle n'en a l'air, faite à propos du cours du Rhin (3.3) :

Asinius dit que sa longueur est de 6000 stades, mais c'est inexact : car en ligne droite elle n'en dépasserait pas de beaucoup la moitié, et il suffirait d'ajouter 1000 [stades] pour tenir compte des courbes⁹.

En d'autres termes, une fois écartée la mesure d'Asinius Pollion qu'il juge erronée, Strabon distingue deux méthodes de représentation et partant deux mesures possibles : environ 3000 stades pour un tracé en ligne droite dans une carte à petite échelle, et 4000 stades (un tiers en plus) pour un tracé à plus grande échelle qui respecterait courbes et méandres.

6. Moret 2014.

7. Gosselin 1790, 58 sq

8. "Il y a vraisemblablement une certaine convergence qui rompt le parallélisme entre le fleuve [le Rhin] et la montagne [les Pyrénées], les deux lignes tendant à s'orienter l'une vers l'autre du côté de leurs extrémités océaniques" (Str. 4.5.1). Pour l'interprétation de ce passage, voir Shcheglov 2007, résumé dans Moret 2014, 278.

9. Sauf mention contraires, les traductions sont de l'auteur.



Fig. 1. Proposition de restitution cartographique de la Gaule décrite par Strabon, dans le cadre défini au paragraphe 4.5.1.

La première relève d'un processus de géométrisation et de schématisation qui est caractéristique de la cartographie hellénistique : c'est grâce à des tracés de ce type que Strabon et les auteurs dont il s'inspire ont pu si aisément se servir des grands fleuves, en combinaison avec les chaînes de montagnes et les littoraux, pour construire les "parallélogrammes"¹⁰ qui forment l'ossature de leur chorographie. C'est dans ce sens, celui d'une mesure ramenée à la ligne droite correspondante, qu'il faut comprendre les longueurs attribuées dans le livre IV aux autres fleuves gaulois : 2000 stades pour la partie navigable de la Garonne et de la Loire (2.1), "un peu plus" pour la Seine (3.3). En revanche, à grande échelle, il était certainement d'usage de représenter de façon plus ou moins stylisée les méandres et les courbes des fleuves, comme l'atteste la carte muette du papyrus d'Artémidore, dessinée à peu près à l'époque où Strabon rédigeait sa Géographie¹¹. Censée dans le cas du Rhin être supérieure d'un tiers à la ligne droite, cette mesure itinéraire correspond à la distance effectivement parcourue sur le fleuve par une embarcation.

On peut dès lors proposer de reconstituer de la façon suivante, en trois temps, le processus qui aboutit aux mesures fournies par Strabon. La donnée initiale devait être un temps de trajet au fil de l'eau ; cette durée était ensuite convertie en stades dans des itinéraires, par application de coefficients conventionnels, à l'image de ce qui se pratiquait pour la mesure des distances maritimes¹² ; enfin, les géographes appliquaient à ces mesures un abattement d'environ un quart (si l'on veut bien admettre que le cas évoqué par Strabon traduit une règle ou du moins une tendance générale) pour obtenir à petite échelle des grandeurs linéaires comparables à celles des autres éléments structurants de leur représentation du monde, comme les chaînes de montagnes ou les tronçons de littoral.

Dans les régions les mieux connues, l'existence d'itinéraires routiers parallèles aux fleuves a pu entrer en ligne de compte dans ces calculs : c'est du moins ce que l'on peut déduire de la description du Rhône. Au paragraphe 3.3, la distance à parcourir de l'embouchure du Rhône à Lyon est estimée à moins de 2000 stades. Au paragraphe 1.11, la somme des mesures partielles de l'itinéraire routier de Marseille à Lyon est de 1720 stades, et à propos de la dernière de ces mesures, entre Vienne et Lyon, Strabon précise que le trajet par le fleuve est "un peu plus long". L'expression utilisée au § 3.3 est malheureusement trop imprécise pour savoir si Strabon avait à ce moment en tête la ligne droite (proche par conséquent des 1720 stades de l'itinéraire terrestre) ou le trajet réel incluant les sinuosités du fleuve, auquel cas il faudrait supposer une mesure de très peu inférieure à 2000 stades.

Une fois précisés ces aspects méthodologiques, je présenterai brièvement la figure de la Celtique telle que Strabon la décrit dans le livre IV (fig. 1). Comme cela a été souligné à maintes reprises depuis le travail pionnier de Gosselin¹³, la Celtique de Strabon est construite sur une trame orthogonale constituée par des chaînes de montagnes et des fleuves. Les principaux repères de ce cadre d'ensemble sont posés dans deux passages : l'un appartient à l'introduction générale de l'œuvre (2.5.28), l'autre au livre consacré à la Celtique (4.5.1). L'échec de la plupart des tentatives de reconstruction de la Gaule de Strabon (fig. 2) est dû au fait qu'elles n'avaient pas pris acte de l'incompatibilité de ces deux descriptions. Sans entrer ici dans le détail d'une argumentation que j'ai développée dans une récente étude¹⁴, je dirai simplement que la carte basée sur IV 5.1, qui place la Celtique dans un cadre trapézoïdal et non rectangulaire, limité à l'ouest par les Pyrénées et à l'est par le Rhin, est la seule qui permette d'incorporer, sans distorsions irrémédiables, la quasi-totalité des mesures de distances contenues dans le livre IV.

Les grands fleuves de la Celtique occupent une place importante dans ce schéma général. On vient de le voir, le Rhin marque chez Strabon la frontière orientale de la Celtique. Le coude que le Rhône forme à l'emplacement de Lyon en marque le centre exact (1.1 et 6.11). Enfin, la Garonne et la Loire servent à séparer les grandes unités géographiques et administratives de la Celtique. À ce sujet, deux étapes sont distinguées dans un passage controversé de l'introduction du livre IV (1.1). Strabon se réfère d'abord à des auteurs qu'il ne nomme pas, mais auxquels il adjoint curieusement César, en leur attribuant une tripartition de la Celtique aux termes de laquelle les Aquitains et les Belges étaient séparés par la

10. La Narbonnaise est un de ces parallélogrammes (1.3) ; les Pyrénées, la Garonne et la Loire en déterminent deux autres (2.1).

11. L'authenticité de ce document exceptionnel, connu depuis deux décennies mais récemment édité (Gallazzi *et al.* 2008), est aujourd'hui admise par une proportion croissante de la communauté scientifique. Contrairement à ce qui avait été initialement supposé, la carte inachevée, sans légendes, qui figure à côté d'une description de l'Ibérie ne représente pas une partie de cette dernière mais, vraisemblablement, le delta du Nil (Moret 2012, 41).

12. Arnaud 1993.

13. Gosselin 1790, 68.

14. Moret 2014.

Garonne, tandis que le nom de Celtes était réservé aux habitants de la Transalpine au sud du mont Cemmène¹⁵ ; et c'est selon lui sous Auguste que la frontière de l'Aquitaine fut portée jusqu'à la Loire et que l'espace entre Loire et Rhin fut partagé entre Belgique et Gaule Lyonnaise.

LA FIGURE DES FLEUVES : TRACÉS ET ORIENTATIONS

Le cadre ainsi fixé, reste à y placer correctement les fleuves. L'examen des tentatives de restitution graphique réunies à titre d'exemples dans la figure 2 montre qu'elles sont toutes infidèles, à des degrés variables, aux indications souvent très précises que fournit Strabon sur la longueur et l'orientation des cours d'eau, ainsi que sur les distances qui les séparent. Gossellin¹⁶, à qui l'on doit par ailleurs une des propositions les plus fidèles en ce qui concerne le tracé des côtes, s'est contenté de positionner les embouchures et les cours inférieurs des fleuves. Müller¹⁷ prend de grandes libertés avec les descriptions de la Garonne, de la Loire et surtout de la Seine. Bunbury¹⁸ oublie la Garonne et ne respecte en rien les indications de Strabon sur les orientations successives du Rhône. Berthelot¹⁹ reproduit les erreurs de Müller. Lasserre²⁰ est le premier à dessiner le Rhône et ses affluents tels que les décrit Strabon, mais les fleuves qui se jettent dans l'Océan sont chez lui beaucoup trop courts, en raison d'une option de départ erronée consistant à inscrire la Celtique dans un rectangle trop étroit. Thollard²¹ reprend pour l'essentiel la carte de Goudineau²², en l'améliorant toutefois en ce qui concerne le Rhône, la Saône et le Doubs ; mais il sous-dimensionne comme Goudineau et Lasserre la Garonne et la Loire, et contredit Strabon en éloignant des Alpes les sources de la Seine. Devant un tableau aussi disparate, il n'est sans doute pas inutile de rappeler les données principales du texte, fleuve par fleuve, et de justifier les critères qui fondent ma restitution (fig. 1).

Le Rhône est de tous les fleuves gaulois celui qui reçoit le plus d'attention de la part de Strabon. Dès l'introduction du livre, après avoir fait l'éloge de l'heureuse distribution des fleuves qui permet le transport des marchandises d'une mer à l'autre à moindres frais, il donne le Rhône en exemple et souligne ses "avantages exceptionnels, puisqu'il reçoit des affluents venus de plusieurs directions, qu'il débouche sur notre mer, laquelle est d'un plus grand rapport que la Mer Extérieure, et qu'il traverse la contrée la plus favorisée" (1.2)²³. C'est aussi le fleuve que les embarcations remontent le plus haut (1.11). Son embouchure est décrite en 1.8, ses affluents de rive gauche en 1.11 : sont nommées la Durance, une rivière anonyme, la Sorgue et l'Isère. La fin du paragraphe 1.11 donne en outre des informations importantes sur le bassin supérieur du Rhône :

Ce fleuve (le Rhône) arrive des Alpes avec une telle impétuosité et un tel débit que, même lorsqu'il traverse le Léman, qui est un grand lac, son cours reste visible sur plusieurs stades. Puis, une fois descendu vers les plaines du pays des Allobroges et des Ségusiaves, il se jette dans la Saône à Lyon, ville des Ségusiaves. La Saône aussi descend des Alpes, sert de frontière entre les Séquanes, les Éduens, les Lingons et les Tricasses, puis reçoit le Doubs, qui vient des mêmes montagnes et qui est navigable ; le cours d'eau formé par ces deux rivières s'unit au Rhône sous le nom de Saône (*Arar*) qui a prévalu. À son tour le nom de Rhône prévaut, et le fleuve coule jusqu'à Vienne. À leur origine, ces trois cours d'eau coulent vers le Nord, puis vers l'ouest. Mais dès qu'ils sont réunis en un seul fleuve, celui-ci, après avoir décrit une courbe, s'oriente vers le sud ; jusqu'à son delta il reçoit encore ses autres affluents et, à partir de là, il coule jusqu'à la mer sur le reste de son cours²⁴.

Lasserre²⁵ et Thollard²⁶ sont les seuls à avoir respecté dans leur dessin l'ensemble des éléments de cette description. L'ordre dans lequel les trois cours d'eau et leurs confluent sont mentionnés implique nécessairement que la Saône est perçue par Strabon comme l'affluent le plus septentrional (fig. 3). Cette déduction est confirmée par le paragraphe 3.2 où plusieurs peuples sont répartis dans le même cadre : les Ségusiaves entre le Rhône et le Doubs ; les Éduens entre le

15. Thollard (2009, 118-121) a le mérite de rappeler les termes très explicites dans lesquels Strabon parle des Celtes de la Narbonnaise en 1.1, mais ne parvient pas plus que ses prédécesseurs à donner une explication convaincante de la mention de César à l'appui d'une tripartition qui n'est pas celle de l'introduction de la *Guerre des Gaules*.

16. Gossellin 1790.

17. Müller 1857.

18. Bunbury 1879.

19. Berthelot 1933.

20. Lasserre 1966.

21. Thollard 2009.

22. Goudineau 1990.

23. Trad. Lasserre 1966.

24. Trad. Decourt & Lucas 1993, 36.

25. Lasserre 1966.

26. Thollard 1984, 121.

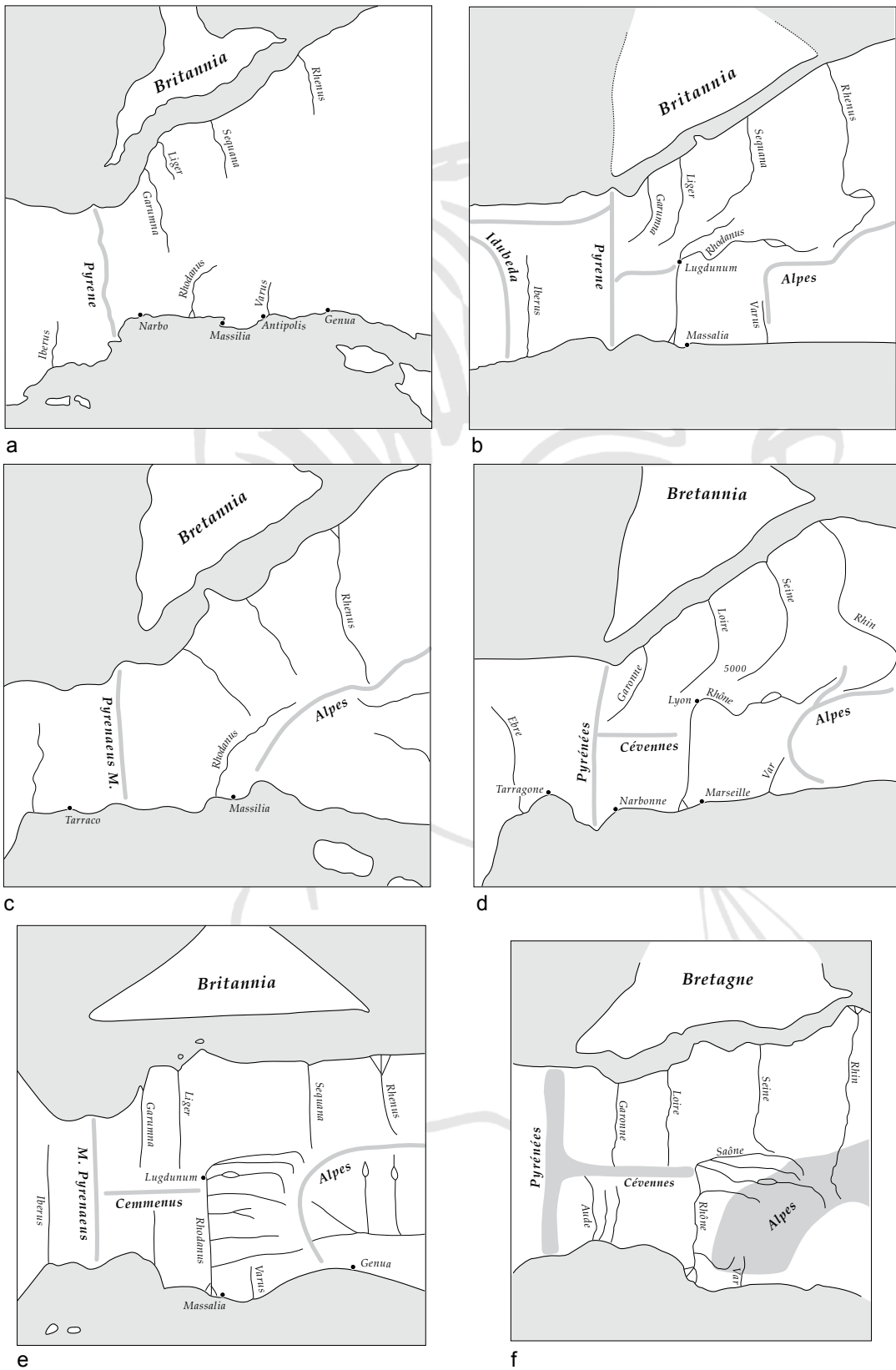


Fig. 2. Représentations de la Gaule d'après Strabon. a. Gosselin 1790, carte 4 ; b. Müller 1857, pl. IV ; c. Bunbury 1879, II, carte III ; d. Berthelot 1933, 11 ; e. Lasserre 1966, pl. h.t. ; f. Thollard 2009, fig. 12.

Doubs et la Saône, séparés des Séquanes par la Saône ; les Séquanes enfin “au-delà de la Saône”, entre la Seine et le Rhin. Cette succession n’a de sens que si la Saône est au nord du Doubs. La cohérence de ces divers éléments de description est cependant rompue par un troisième passage : au paragraphe 1.14, en décrivant la route commerciale qui mène du Rhône à la Seine puis à la Bretagne, Strabon écrit qu’après le Rhône “la Saône et le Doubs, affluent du précédent, reçoivent les cargaisons, puis on passe au fleuve Seine par voie de terre”. Cette phrase paraît suggérer un ordre inverse entre la Saône et le Doubs, ce dernier étant présenté comme le dernier affluent du Rhône lorsqu’on remonte vers le nord. C’est le seul cas où je me sois trouvé contraint de supposer, à la suite d’autres commentateurs²⁷, une erreur de Strabon²⁸.

Aucun affluent de rive droite du Rhône n’est mentionné. En revanche, la position du fleuve par rapport au mont Cemmène – décrit par Strabon comme une chaîne de montagnes qui s’aboute à angle droit aux Pyrénées et traverse la Celtique par le milieu – fait l’objet de plusieurs indications qu’il convient d’examiner avec soin, car elles conditionnent l’orientation du fleuve lui-même. Strabon nous apprend que le mont Cemmène s’étend sur 2000 stades entre les Pyrénées et le Rhône (1.1). Le cadre d’ensemble²⁹ ne permet pas de faire tenir dans ces limites une ligne droite de cette longueur. Le tracé de la chaîne ne peut donc se présenter que comme une ligne incurvée ou brisée, et c’est précisément ce que Strabon nous invite à nous représenter³⁰. Il écrit en effet d’un côté (1.1) que la chaîne de montagnes “se termine (*pauetai*) près de Lyon après s’être étirée sur environ 2000 stades”, sans préciser si son tracé est linéaire ou non. De l’autre, il place le confluent de l’Isère face à l’endroit où le Cemmène “se joint pour ainsi dire (*sunaptei pôs*) au Rhône” (1.11), ce qu’il

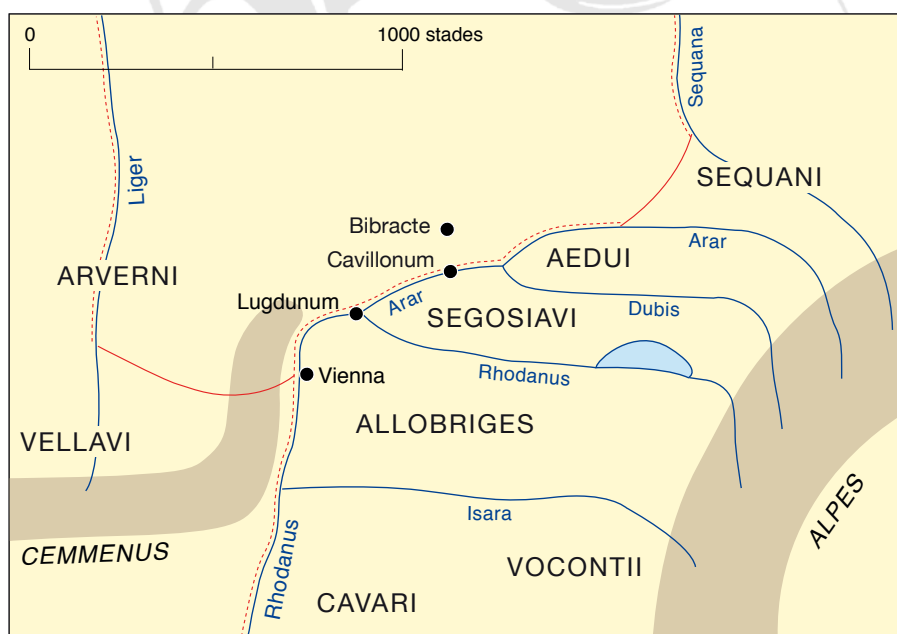


Fig. 3. Le bassin supérieur du Rhône, les voies de communication fluviales vers la Loire et la Seine et les peuples gaulois situés par rapport à ces fleuves, d’après 1.11 et 2.3 pour la Saône et le Doubs (cf. Thollard 1984, 121), 1.14 et 2.3 pour la Loire, 1.14 et 3.3 pour la Seine. Les noms sont latinisés.

27. Lasserre 1966, 210 ; Decourt & Lucas 2000, 124.

28. Thollard (1984, 120) fait observer avec raison que la phrase est imprécise : Strabon n’écrit pas *eita* comme le suggère un peu abusivement la traduction de Lasserre (“l’Arar puis le Doubs”), mais *kai*. Néanmoins on peut difficilement accepter l’idée, avancée par Thollard, que “rien n’empêche donc de penser que la Saône et le Doubs sont tous deux utilisés pour le transport des marchandises jusqu’à la Seine” : des deux rivières, seule la plus septentrionale permettrait de s’approcher de la Seine telle que la concevait Strabon (supra fig. 3). À noter aussi la confusion de Lasserre (1966, 210) qui reproche à tort à Strabon d’avoir voulu dire la même chose, et donc commis la même erreur, en 1.11, 1.14 et 3.2.

29. Moret 2014.

30. Je corrige en partie sur ce point ma première analyse qui supposait une imprécision de la part de Strabon (Moret 2014, 278), alors qu’en réalité les repères topographiques qu’il donne sont en parfaite cohérence avec ses mesures de distance.

répète un peu plus loin : c'est au confluent de l'Isère que le mont Cemmène "s'approche (*plêsiazei*) du Rhône" (2.3). Les verbes employés dans ces trois phrases sont compatibles avec la vision d'une chaîne qui traverse la Gaule d'ouest en est, s'approche du Rhône face à l'Isère puis à partir de là s'oriente vers le nord, borde la vallée du Rhône et prend fin à la hauteur de Lyon. Comme l'avait noté Lasserre³¹, ce que Strabon appelle le mont Cemmène représente en fait le développement de l'ensemble des montagnes qui fermaient l'horizon de la Narbonnaise, des Corbières aux monts du Lyonnais. Même ainsi, la prise en compte de toutes les mesures fournies par Strabon ne permet pas de donner au Rhône une orientation exactement nord-sud, comme le voudrait l'épure géométrique qui structure l'ensemble de la Gaule : je me suis donc résolu à incliner quelque peu l'axe du fleuve (fig. 1).

Les descriptions des autres grands fleuves sont beaucoup plus sommaires, à commencer par celle de la Garonne. Dans certaines des reconstitutions existantes (fig. 2, e-f), on voit ce fleuve naître dans la Cemmène et suivre un tracé entièrement rectiligne. Cette disposition se fonde sur le paragraphe 2.1 où il est dit que le fleuve est parallèle aux Pyrénées et se jette dans l'Océan. Mais compte tenu de la position médiane du mont Cemmène, placé par Strabon à 1000 stades au moins de la Méditerranée³², ce choix oblige à dessiner un fleuve qui mesure moins de 1500 stades de sa source à son embouchure, alors que Strabon lui-même donne au cours navigable de la Garonne une mesure d'environ 2000 stades (2.1), à laquelle il fallait ajouter la partie supérieure non navigable dont il n'indique pas la longueur. Il faut donc revenir au texte et constater d'abord que Strabon ne fait mention ni des sources du fleuve ni du massif montagneux dans lequel il naissait. Si la mention d'un fleuve orienté vers le nord parallèlement à la chaîne des Pyrénées s'applique à la partie navigable et donc utile de la Garonne, rien n'interdit de penser que Strabon pouvait accepter l'idée d'un fleuve prenant sa source dans les Pyrénées, près de la jonction des deux chaînes de montagnes, et se dirigeant d'abord vers l'est avant faire un coude vers le nord près du point où l'atteignait la route de Narbonne. C'est en tout cas la seule façon de faire tenir un fleuve de plus de 2000 stades dans le cadre délimité par Strabon. Les seules autres informations fournies sur la Garonne sont, au même paragraphe, la mention de trois affluents dans lesquels on doit vraisemblablement reconnaître la Dordogne, le Lot et le Tarn, et celle d'une lagune proche de l'embouchure du fleuve et de l'*emporion* de Burdigala.

La Loire est présentée en 2.1 comme un fleuve parallèle à la Garonne – elles délimitent ensemble un parallélogramme – et débouchant dans l'Océan "entre les Pictons et les Namnètes". La longueur de sa partie navigable est la même que celle de la Garonne : environ 2000 stades. On n'en apprend pas plus, hormis la mention de trois villes baignées par la Loire : Nemossus, capitale des Arvernes (2.3), et deux *emporion* : Cenabum "vers le milieu de la partie navigable" (2.3) et Corbilo qu'il renvoie à une époque plus ancienne (2.1). La distance séparant la Loire du Rhône est suggérée indirectement par les 800 stades de la route de plaine qui permettait le portage des marchandises entre les deux fleuves (1.14). Cette longueur ne peut convenir, comme l'a bien vu François Déchelette³³, qu'à la route de Vienne à Roanne par la vallée du Gier et Feurs.

La Seine naît selon Strabon dans les Alpes, coule vers le nord et se jette dans l'Océan. La seule ville qui soit mentionnée en rapport avec la Seine est *Lucotocia*-Lutèce (3.5). La longueur de sa partie navigable, "à partir des points d'embarquement qui reçoivent les marchandises provenant de la Saône, est un peu plus longue que celle de la Loire et que celle de la Garonne" (3.3). Cette plus grande longueur s'explique en partie par le fait que Strabon imagine une Celtique de forme trapézoïdale qui s'élargit vers l'est, de sorte qu'un fleuve prenant naissance vers le milieu des terres et coulant vers le nord est plus long dans la partie orientale que dans la partie occidentale du pays. Dans le même passage, Strabon évalue à 1000 stades la distance de Lyon à la Seine. Cela n'implique pas que Lyon soit pour lui le point de départ habituel de la liaison terrestre entre la Saône et la Seine³⁴. Lyon est cité ici du point de vue du cartographe, en tant que point central où convergent plusieurs axes structurants de la figure de la Gaule. C'est certainement à une liaison terrestre plus courte, partant d'un point situé plus en amont sur la Saône, qu'il pense lorsqu'il évoque en 1.14 et un peu plus haut en 3.3 la route commerciale reliant la Méditerranée à l'Océan par le Rhône, la Saône et la Seine.

Le Rhin est décrit avec un peu plus de détails que les autres fleuves océaniques. Issu du mont Adula dans les Alpes (3.3, 6.6), il traverse des marais et un grand lac, coule vers le nord et se jette dans l'Océan face au cap Cantium à l'angle sud-est de la Bretagne (3.3). On a vu que Strabon lui attribue une longueur d'environ 3000 stades en ligne droite, ou 4000 en

31. Lasserre 1966.

32. Moret 2014, 276.

33. Déchelette 1946.

34. Contrairement à ce que j'ai écrit étourdiment (Moret 2014, 278-280).

comptant les courbes et les méandres. J'ai également expliqué plus haut pourquoi je retenais une construction d'ensemble fondée sur le paragraphe 5.1, dans laquelle la ligne du Rhin et celle des Pyrénées, quoique toutes les deux orientées vers le nord, convergent en raison du mode de projection adopté par Strabon ou par sa source. Cette construction est la seule qui permette de donner au Rhin, entre les Alpes et la côte océanique, cette longueur de 3000 stades très supérieure à celle des autres fleuves gaulois (fig. 1). Je n'ai donc pas tenu compte du paragraphe 1.1 où Strabon écrit que les Pyrénées et le Rhin sont parallèles : la contradiction contenue dans cette présentation liminaire, explicable par l'utilisation de plusieurs sources, aura sans doute échappé à Strabon.

La tableau est complété par la mention du Var (1.3, 1.9, 6.4) et de cinq petits fleuves côtiers de la Narbonnaise "qui naissent des monts Cemmènes ou de la Pyrène et sont navigables dans de petites embarcations sur une courte distance jusqu'aux villes qui les bordent" (1.6) : ce sont d'ouest en est le Ruscino, l'Illyberis, l'Aude (*Atax*), l'Orb et l'Hérault (*Arauris*). À propos de l'Aude, Strabon précise en 1.14 que les voyageurs qui se rendent de Narbonne à l'Océan remontent le fleuve sur une faible distance avant de prendre la route de terre jusqu'à la Garonne. Le trajet terrestre étant selon Strabon de 700 à 800 stades, et la partie navigable de l'Aude ne pouvant guère dépasser Olonzac³⁵, on obtient pour la distance entre Narbonne et le coude de la Garonne une mesure d'environ 1000 stades qui s'inscrit de façon satisfaisante dans le parallélogramme de la Narbonnaise³⁶.

QUESTION DE POINT DE VUE

La place de premier plan qu'occupe le réseau fluvial dans l'exposé géographique est une des caractéristiques les plus notables du livre IV ; elle a été soulignée par des auteurs aussi divers que M. Clavel-Lévêque³⁷, B. Kremer³⁸ ou P. Thollard³⁹. Dès le début du livre, Strabon pose le décor en faisant l'éloge d'un réseau de fleuves qui facilite le transport des marchandises entre les mers intérieure et extérieure (1.2). Il reprend et amplifie la même idée à la fin du premier chapitre, dans un développement d'inspiration stoïcienne où il s'émerveille de "l'accord harmonieux" des fleuves gaulois qui, grâce à cette disposition "providentielle" (*pronoia*), concourent par un enchaînement de causalités vertueuses à l'accroissement du commerce, à la prospérité du pays et au développement de la civilisation (1.14). On a souvent attribué ce passage à Posidonius en raison de sa tonalité stoïcienne⁴⁰, mais Strabon peut tout aussi bien l'avoir conçu seul, étant donné qu'il adhère lui-même aux principes philosophiques de la Stoa⁴¹, qu'un raisonnement similaire est appliqué à sa cité d'origine, Amasia (12.3.39), et surtout parce que le raisonnement suppose que les peuples concernés, "ayant déposé les armes", jouissaient de la paix sous la tutelle de Rome, ce qui n'était évidemment pas le cas à l'époque de Posidonius.

Non moins intéressante est la suite du paragraphe 1.14. Strabon y donne trois exemples de cette heureuse disposition, trois itinéraires mixtes, fluviaux et terrestres, qui conduisent de la Méditerranée à l'Océan et au-delà à la Bretagne : l'axe Rhône-Saône-Seine-Océan, avec un portage terrestre entre la Saône et la Seine bien inférieur à 1000 stades⁴², l'axe Rhône-Loire-Océan avec un portage de 800 stades (vraisemblablement entre Vienne et Roanne comme on l'a vu plus haut), et l'axe Narbonne-Garonne-Océan avec un portage de 700 à 800 stades entre l'Aude et la Garonne. La mention de ces trois axes qui partent tous de la Transalpine et se dirigent "en éventail" vers l'Océan⁴³ est fondamentale. On verra qu'elle donne une des principales clés du tableau que Strabon compose à petites touches tout au long du livre IV.

Avant d'aller plus loin, une mise en perspective de l'ensemble des éléments de géographie physique qui parsèment les chapitres du livre IV est nécessaire. À cet égard, la comparaison entre une carte de l'ensemble des cours d'eau navigables de la France et de la vallée du Rhin (fig. 4) et celle qui ne fait apparaître que les cours d'eau et les localités mentionnés par Strabon (fig. 5), se passe presque de commentaire. Le tableau de Strabon n'est précis que dans les limites de la Transalpine : c'est là, et là seulement, qu'il mentionne des fleuves côtiers modestes et qu'il détaille un par un les affluents d'un fleuve,

35. Ropiot 2007, 54 et 249.

36. Moret 2014.

37. Clavel-Lévêque 1974, 80.

38. Kremer 1994, 281.

39. Thollard 2004, 369.

40. Schmidt 1980, 84 sq.

41. Dueck 2000, 62 sq. ; Roseman 2005.

42. Étant donné que ce chiffre est celui que donne Strabon pour la distance de Lyon à la Seine (3.3).

43. Déchelette 1956, 113.

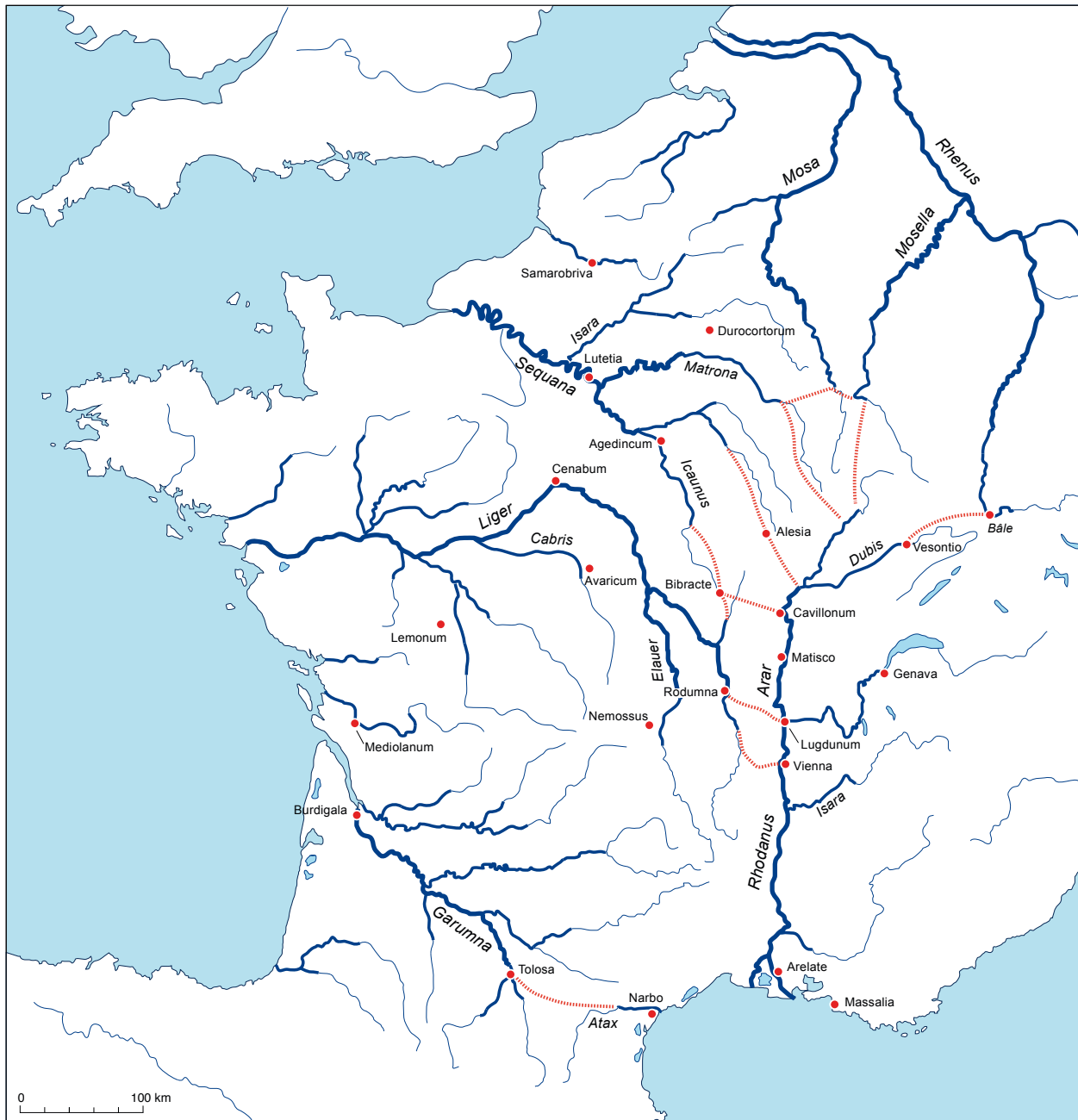


Fig. 4. Fleuves et rivières supposés navigables à l'époque gauloise (traits épaissis), d'après des données modernes antérieures à l'artificialisation du réseau de communications fluviales (source principale : Poirson 1802). Les lignes en pointillé rouge signalent les principales liaisons terrestres entre bassins hydrographiques à partir de la Transalpine.



Fig. 5. Localisation sur un fond cartographique actuel des cours d'eau et des localités mentionnés par Strabon. Fond mauve : limites approximatives de la province de Transalpine dans sa configuration initiale. Les noms sont latinisés.

allant jusqu'à nommer une rivière aussi mineure que la Sorgue. Les mentions de villes y sont également beaucoup plus nombreuses qu'ailleurs. Dès que ces limites sont franchies, l'information devient squelettique. Non seulement elle se limite au tracé des grands fleuves, mais des cours d'eau importants comme la Somme, la Marne ou la Moselle ne sont même pas nommés. Qui plus est, cette information est très souvent erronée dès que l'on sort de la Province. Je résumerai brièvement des faits déjà évoqués dans les pages qui précèdent : Strabon oriente vers l'ouest le tronçon final de la Saône ; il situe dans les Alpes les sources de la Saône et de la Seine ; il place l'embouchure du Rhin en face et en vue du cap Cantium. Il ignore en outre l'existence de l'Allier et place donc Nemossos, capitale des Arvernes, sur la Loire. On est en somme confronté à une vision myope, qui saisit dans tous ses détails le premier plan de la Transalpine, perçoit non sans peine les principaux linéaments d'un second cercle proche des limites de la province, et ne reçoit des parties les plus lointaines de la Celtique qu'une image rudimentaire et brouillée.

À ces lacunes et à ces erreurs s'ajoutent des déformations non moins frappantes. Si l'on compare les mesures de Strabon aux longueurs réelles des fleuves gaulois, on constate que l'écart est faible dans le cas du Rhône et de la Garonne, mais que les autres fleuves sont fortement sous-dimensionnés, la palme de l'erreur revenant à la Loire qui est deux fois et demie trop courte. Ces déformations prennent sens dans le cadre plus large de la construction cartographique que reproduit Strabon. Sa Gaule est plus petite d'un tiers que son Ibérie, alors que dans la réalité le rapport est inverse, puisque l'espace compris entre Pyrénées, Alpes et Rhin dépasse 620 000 km², face aux 582 000 km² de la péninsule Ibérique (fig. 6). Cette Gaule réduite à moins de la moitié de sa taille réelle ressemble ainsi à un cartogramme traité par anamorphose : les parties de la Celtique où les informations sont abondantes sont hypertrophiées, tandis que celles, plus éloignées de la Méditerranée, sur lesquelles Strabon n'a pu recueillir qu'un faible nombre de données sont amoindries. On notera aussi que ces déformations ont pour effet de rendre moins visibles sur la carte les lacunes de la documentation : si l'on prend comme indice les mentions de localités, la densité de l'information paraît assez bien répartie entre l'Ibérie et la Gaule sur la carte de Strabon, alors que sur un fond moderne ce sont les lacunes qui dominent très largement dans l'espace de la Gaule (fig. 6). On est là dans un cas qui n'est pas sans rappeler celui des représentations du type de la carte de Peutinger, pour lesquelles on a pu montrer que les déformations des formes et des échelles étaient souvent dues à la nécessité de placer dans l'espace de la carte un nombre plus ou moins grand de symboles routiers et de légendes⁴⁴.

Tout bien considéré, ce que François Lasserre a pu écrire à propos des paragraphes 3.1 et 3.2, à savoir qu'ils "traitent du reste de la Gaule telle qu'elle apparaissait à qui n'avait pas dépassé les limites de la *Provincia* d'avant César⁴⁵", vaut en fait pour la presque totalité des descriptions de géographie physique du livre IV. Le point de vue est bel et bien celui d'un Grec – ou d'un Romain – bon connaisseur de la Transalpine, mais dont l'horizon familial s'arrête vers le nord au pays allobroge et vers l'ouest au rideau des Corbières et des contreforts du Massif central, c'est-à-dire à l'ensemble des reliefs que les Anciens rassemblaient sous le nom de Cemmène.

Peut-on dater ce tableau ? L'existence dans le livre IV de plusieurs plans chronologiques superposés, voire enchevêtrés, parfois signalés par Strabon lui-même, parfois non, est bien connue et a donné lieu à d'innombrables spéculations érudites. Les références à un état de fait augustéen, quoique peu nombreuses, sont mises en avant à des moments clés de l'exposition. Mais comme l'ont noté Hering⁴⁶ et Lasserre⁴⁷, ce cadre de référence reste lettre morte, car dans le détail les descriptions renvoient le plus souvent à une situation plus ancienne. L'examen de ces décalages et de ces superpositions s'est principalement exercé sur les divisions administratives, les peuples et les villes de la Narbonnaise⁴⁸. Les éléments physiques de la description, pris dans leur globalité, n'ont pas reçu la même attention, malgré les nombreuses perspectives que leur analyse permet d'ouvrir.

Si l'on tient compte des progrès des connaissances sur la Celtique entre la création de la province de Transalpine et la date de rédaction du livre IV, les lacunes et les grossières erreurs que je viens de rappeler sont inconcevables dans une source augustéenne, et sont même difficilement admissibles dès le lendemain des campagnes de César. On remarquera aussi que le Rhin n'apparaît pas dans le triptyque des grands axes fluviaux du paragraphe 1.14. Certains se sont étonnés de cet "oubli" sans chercher à l'expliquer⁴⁹. D'autres, contre toute évidence, ont prêté à Strabon la description imaginaire

44. Arnaud 2014, 36.

45. Lasserre 1966, 150.

46. Hering 1954, 292.

47. Lasserre 1966, 101 sq.

48. En dernier lieu : Thollard 2009.

49. Clavel-Lévêque 1974, 82.

d'un axe fluvial Rhône-Saône-Somme-Rhin qualifié de "route des armées romaines qui montaient la garde sur le Rhin"⁵⁰ ! En réalité, Strabon n'évoque une route à destination du Rhin que beaucoup plus loin, dans un bref excursus consacré au réseau d'itinéraires terrestres créé par Agrippa (6.11) ; dans le reste du livre, rien ne suggère que l'enjeu stratégique de la région rhénane à l'époque augustéenne ait pu exercer la moindre influence sur l'orientation de l'exposé géographique de Strabon. On est au contraire surpris des très faibles échos d'une présence militaire romaine qui fut massive dans ces régions pendant les décennies qui précèdent immédiatement la rédaction du livre IV.

En somme, la perception très nette de l'importance commerciale et stratégique des liaisons Aude-Garonne, Rhône-Loire et Rhône-Seine, dans un tableau par ailleurs entaché d'erreurs manifestes qui dénotent une information lacunaire et de seconde main, nous renvoie à une source nécessairement antérieure à la Guerre des Gaules, et vraisemblablement contemporaine de la mise en place de la Province.

Tentons d'affiner un peu plus l'image qui tend à émerger de cette étude. Elle peut être débarrassée, pour une meilleure lisibilité, d'un certain nombre d'anachronismes indiscutables. Dans la dernière carte que je propose (fig. 7), j'ai pris le parti de gommer les villes qui sont citées soit au sujet des campagnes de César⁵¹, soit à propos de la reconstitution augustéenne des provinces et de leurs chefs-lieux⁵². Il est frappant de constater que les seules localités qui subsistent alors, pour toute la Gaule hors province de Narbonnaise, sont situées sur les trois grands axes fluviaux définis au paragraphe 1.14. Toutes, à l'exception de Bibracte, sont des ports fluviaux, souvent caractérisés comme des villes-marchés (*emporia*). Cette image fondatrice est donc marquée par un fort tropisme économique et commercial qui conditionne aussi bien la description physique du pays que la présentation du réseau des implantations humaines. Il est en outre frappant de constater que l'éloge du réseau fluvial gaulois est réparti dans deux paragraphes dont l'un introduit et l'autre conclut la description de la Narbonnaise. C'est donc indubitablement par rapport aux intérêts des négociants de Narbonne et de Marseille, dans un cadre que reflète la composition même du livre IV, qu'il faut interpréter cette vision d'un réseau de communications fluviales.

Une autre tendance se précise au terme de cette analyse. Alors que les mentions des peuples de l'Aquitaine, de la Gaule Lyonnaise et de la Belgique se limitent dans le livre IV à des listes sèches et expéditives (notamment en 2.2 et 3.4), qui pour l'essentiel renvoient à une source postérieure à la réforme d'Agrippa⁵³, les peuples placés dans les trois zones stratégiques de rupture de charge que Strabon identifie entre les bassins hydrographiques gaulois – les Tectosages entre Aude et Garonne, les Arvernes entre Rhône et Loire, les Éduens et les Séquanes entre Saône et Seine – font l'objet d'un traitement privilégié. L'accent est mis sur leur engagement, comme alliés ou comme ennemis de Rome, dans des conflits motivés par le contrôle de ces trois axes commerciaux.

Strabon insiste en particulier sur la rivalité entre Éduens et Séquanes qu'il impute à leurs prétentions sur le fleuve et ses péages (3.2). La source de cette information pourrait être césarienne, si la localisation de ces deux peuples et de leurs voisins n'était pas chez Strabon profondément différente de ce qu'on lit dans la *Guerre des Gaules*. Je l'ai dit plus haut, Strabon place les Ségusiaves entre le Rhône et le Doubs, les Éduens entre le Doubs et la Saône, et les Séquanes au-delà de la Saône vers la Seine et le Rhin. Or, toutes les autres sources à partir de César inclus invitent à placer les Ségusiaves entre le Rhône et la Loire, les Éduens entre la Saône et la Loire et les Séquanes entre le Doubs et la Saône. Certains éditeurs du XIX^e s. ont tenté de corriger le texte de Strabon⁵⁴, à tort car sa répartition des peuples, toute fautive qu'elle puisse être, est parfaitement cohérente : elle entraîne même une translation vers l'est des Arvernes qui deviennent chez lui limitrophes des Mandubiens (2.3). Cette singulière ethnographie est à mettre, comme l'idée d'une source alpine pour tous les fleuves de la Gaule orientale, au crédit – ou au passif – d'une source antérieure à César.

50. Déchelette 1956, 110.

51. Gergovie et Alésia à propos de Vercingétorix (2.3), Itium comme base navale de César face à la Bretagne (5.2).

52. Reims-*Durocortorum* (3.5) et Lyon (3.2) sont cités explicitement comme sièges du pouvoir provincial romain, respectivement en Gaule Belgique et Lyonnaise ; la mention de Saintes-*Mediolanum* (2.1) n'est pas assortie d'un commentaire, mais il s'agit aussi d'une capitale de province augustéenne et sa fondation est postérieure à la Guerre des Gaules. Un doute est cependant permis dans le cas de Lyon, désigné alternativement comme siège du pouvoir romain en Gaule (3.2, 6.11) et comme capitale des Ségusiaves (1.11, 3.2). Cette deuxième désignation peut éventuellement correspondre à une phase antérieure à la fondation de la colonie, c'est pourquoi j'ai fait figurer Lyon sur la carte de la figure 7.

53. Voir Thollard 2004, 370.

54. Par exemple Müller 1857.

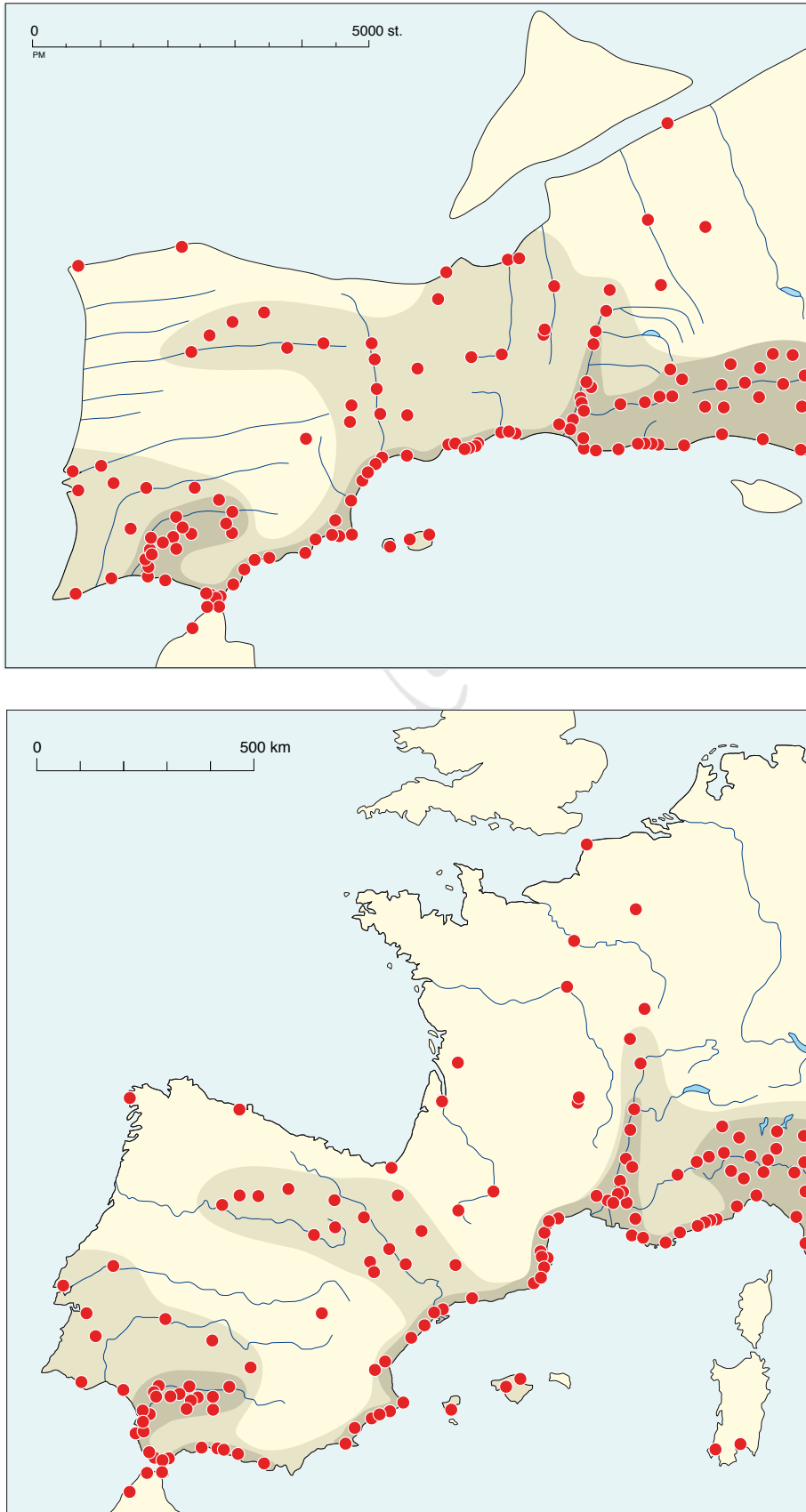


Fig. 6. Les localités mentionnées par Strabon, placées dans le cadre spatial qu'il décrit lui-même (en haut) et sur un fond cartographique actuel (en bas). En grisé : indication de la densité apparente des villes. Faut de être localisables, les quatre lieux-dits corses du livre V ne sont pas figurés.



Fig. 7. La Gaule de Strabon : axes commerciaux et zones de conflit entre bassins fluviaux. Sont représentées les villes dotées par Strabon d'une fonction politique et/ou commerciale majeure, sauf celles qui ne sont mentionnées qu'en rapport avec la Guerre des Gaules ou les réformes augustéennes. En jaune : peuples alliés de Rome au moment de la création de la Transalpine ; en gris : ennemis de Rome ou de ses alliés.

Hormis l'information concernant Corbilo qu'on peut dater du milieu du II^e s. a.C. grâce à une référence à Scipion Émilien (2.1), l'horizon de cette source principale a toute chance d'être la fin du II^e s. ou le début du I^{er}. S'agit-il d'Artémidore, ou de Posidonius, ou d'un Artémidore paraphrasé et discuté par Posidonius ? Des analyses plus poussées permettront peut-être de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. Mais ce n'est sans doute pas la question la plus importante. Ce que je préfère retenir en conclusion, c'est que dans la vision d'ensemble qui fonde le tableau géographique du livre IV, le monde gaulois est perçu à travers le prisme du grand commerce italien et massaliète, du point de vue d'un voyageur qui a pris ses informations dans les *emporía* de la Transalpine, au moment où Rome commençait à mettre la main sur le pays sans en connaître autre chose encore que le littoral transalpin et la vallée du Rhône. Avec la prudence qu'impose le maniement de tels palimpsestes, le texte de Strabon peut dès lors être appelé à éclairer la question des alliances gauloises de Rome et de la dimension commerciale de sa politique extérieure après la fondation de Narbonne.

Références bibliographiques

- Althoff, J., B. Herzhoff et G. Wöhrle, éd. (2007) : *Antike Naturwissenschaft und ihre Rezeption*, 17, Trèves.
- Arnaud, P. (1993) : "De la durée à la distance : l'évaluation des distances maritimes dans le monde gréco-romain", *Histoire & Mesure*, 8 (3-4), 225-247.
- (2014) : "Mapping the edges of the Earth: approaches and cartographical problems", in : Podossinov, éd. 2014, 31-58.
- Bats, M., B. Dedet, P. Garmy, T. Janin *et al.*, éd. (2004) : *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barrauol*, RAN Suppl. 35, Montpellier.
- Berthelot, A. (1933) : "L'Europe occidentale d'après Agrippa et Strabon", *Revue archéologique*, 6, 9-12.
- Bonnafé, A., J.-C. Decourt et B. Helly, éd. (2000) : *L'espace et ses représentations*, Travaux de la Maison de l'Orient 32, Lyon.
- Boube, E., A. Bouet et F. Colléoni, éd. (2014) : *De Rome à Lugdunum des Convènes. Hommages à Robert Sablayrolles*, Ausonius Mémoires 35, Bordeaux.
- Bunbury, E. H. (1879) : *A history of ancient geography*, Londres.
- Campbell, B. (2011) : *Rivers and the power of ancient Rome. Studies in the history of Greece and Rome*, Chapel Hill.
- Clavel-Lévêque, M. (1974) : "Les Gaules et les Gaulois : pour une analyse du fonctionnement de la Géographie de Strabon", *Dialogues d'histoire ancienne*, 1, 75-93.
- Cruz, G., P. Le Roux et P. Moret, éd. (2007) : *La invención de una geografía de la Península Ibérica. II. La época imperial*, Malaga-Madrid.
- Déchelette, F. (1946) : "La route plate de Strabon entre le Rhône et la Loire", *Les Études rhodaniennes*, 21 (3-4), 119-124.
- (1956) : "Les voies de pénétration de la civilisation dans la Gaule celtique et romaine", *Revue de géographie de Lyon*, 31 (2), 109-113.
- Decourt, J.-C. et G. Lucas (1993) : *Lyon dans les textes grecs et latins. La géographie et l'histoire de Lugdunum, de la fondation de la colonie (43 avant J.-C.) à l'occupation burgonde (460 après J.-C.)*, Lyon.
- (2000) : "*Lentus Arar Rhodanusque ferox*, ou les avatars d'une géographie fluviale", in : Bonnafé *et al.*, éd. 2000, 113-131.
- Dueck, D. (2000) : *Strabo of Amaseia: a Greek man of letters in Augustan Rome*, Londres-New York.
- Dueck, D., H. Lindsay et S. Pothecary, éd. (2005) : *Strabo's Cultural Geography. The Making of a Kolossourgia*, Cambridge.
- Engels, J. (1999) : *Augusteische Oikumenegeographie und Universalhistorie im Werk Strabons von Amaseia*, Geographica Historica 12, Stuttgart.
- Gallazzi, C., B. Kramer et S. Settis (2008) : *Il papiro di Artemidoro (P. Artemid.)*, Milan.
- Gallazzi, C., B. Kramer et S. Settis, éd. (2012) : *Intorno al Papiro di Artemidoro II. Geografia e Cartografia. Atti del Convegno internazionale del 27 novembre 2009 presso la Società Geografica Italiana*, Milan.
- Gosselin, P.-F.-J. (1790) : *Géographie des Grecs analysée, ou les systèmes d'Eratosthènes, de Strabon, de Ptolémée comparés entre eux et avec nos connoissances modernes*, Paris.
- Goudineau, C. (1990) : "Les provinces de Gaule : problèmes d'histoire et de géographie", in : Mactoux & Geny 1990, 161-170.
- Hering, W. (1954) : "Strabo über die Dreiteilung Galliens: M 240, 6-M 241, 3", *Wissenschaftliche Zeitschrift der Universität Rostock. Gesellschafts- und sprachwissenschaftliche Reihe*, 4, 289-333.
- Kremer, B. (1994) : *Das Bild der Kelten bis in augusteische Zeit: Studien zur Instrumentalisierung eines antiken Feindbildes bei griechischen und römischen Autoren*, Stuttgart.
- Lasserre, F., éd. et trad. (1966) : *Strabon. Géographie, tome II (Livres III-IV)*, Paris.
- Mactoux, M.-M. et É. Geny (1990) : *Mélanges Pierre Lévêque*, V, ALUB 429, Centre de recherches d'histoire ancienne 101, Besançon.
- Moret, P. (2008) : "*Tolosa*, 106-47 av. J.-C. : topographie et histoire", *Pallas*, 76, 295-329.
- (2012) : "La figure de l'Ibérie d'après le papyrus d'Artémidore : entre tradition hellénistique et mise en place d'un schéma romain", in : Gallazzi *et al.*, éd. 2012, 35-85.
- Moret, P. (2014) : "La Gaule de Strabon peut-elle être cartographiée ?", in : Boube *et al.*, éd. 2014, 273-282.

- Müller, K. (1857) : *Strabonis Geographica græce cum versione reficta. Pars altera*, Paris.
- Podossinov, A. V., éd. (2014) : *The periphery of the classical world in ancient geography and cartography*, Colloquia Antiqua 12, Leuven.
- Poirson, J.-B. (1802) : *Carte physique de la navigation intérieure de la France indiquant les bassins des cinq grands fleuves, le cours des rivières navigables, flottables et autres*, etc., Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE D-15497, Paris.
- Prontera, F. (2007) : "Strabone e la tradizione della geografia ellenistica", in : Cruz *et al.*, éd. 2007, 49-63.
- Ropiot, V. (2007) : *Peuplement et circulation dans les bassins fluviaux du Languedoc occidental, du Roussillon et de l'Ampourdan du IX^e s. au début du I^{er} s. av. n. è.*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté [tel.archives-ouvertes.fr:tel-00424395].
- Roseman, C. H. (2005) : "Reflections of philosophy: Strabo and geographical sources", in : Dueck *et al.*, éd. 2005, 27-41.
- Shcheglov, D. A. (2007) : "Ptolemy's Latitude of Thule and the Map Projection in the pre-Ptolemaic Geography", in : Althoff *et al.*, éd. 2007, 121-151.
- Schmidt, K. (1980) : *Kosmologische Aspekte im Geschichtswerk des Poseidonios*, Göttingen.
- Thollard, P. (1984) : "Strabon, Lyon, Vienne et les Ségusiaves", *RAN*, 17, 115-122.
- (2004) : "Représentation de l'espace et description géographique : les peuples du Nord de la Gaule chez Strabon", in : Bats *et al.*, éd. 2004, 367-374.
- (2009) : *La Gaule selon Strabon : du texte à l'archéologie. Géographie, livre IV, traduction et études*, Paris-Aix-en-Provence.

